



Suite aux difficultés rencontrées le week-end des 7 et 8 Septembre par l'application FMI, aucune amende ne sera prélevée.

Toutefois, nous vous rappelons que les équipes doivent être préparées sur <https://fmi.fff.fr>.

Le club visiteur doit avoir préparé son équipe au plus tard la veille au soir du match. Le club recevant doit récupérer les données du match sur la tablette au plus tôt le matin du match jusqu'à 3 heures du coup d'envoi.

ATTENTION !! Certains éducateurs préparent leur équipe au dernier moment !!! Les données n'ayant pas été récupérées par le club recevant, en l'absence d'internet, la FMI ne peut pas se faire. Ces clubs seront amendés.

Les clubs ont jusqu'au Vendredi 26 Septembre inclus pour déposer des vœux et/ou des questions diverses pour l'AG de début de saison du Samedi 26 Octobre 2019.

Candidature pour être membre suppléant aux AG de Ligue pour la saison 2019/2020

* Date limite de dépôt de candidature : Jeudi 26 Septembre 2019 inclus

* Envoi par recommandé obligatoire à l'adresse du District de l'Ain

* Se référer à l'article 12.5.6 des Statuts du District de l'Ain

Rappel :

● Le système en vigueur pour déterminer les délégués et les suppléants est celui du « système de l'ordre d'arrivée ».

Une fois élu, si un délégué vient à être absent, son absence est palliée par le suppléant ayant recueilli le plus grand nombre de voix. Si deux délégués sont absents, leur absence est palliée par les deux suppléants ayant recueilli le plus grand nombre de voix, et ainsi de suite.

● Les 8 titulaires ont été élus lors de l'AG du 21 Juin et faute de candidature, la liste **des suppléants sera présentée lors de l'AG du 26 Octobre 2019.**

Les membres du Comité de Direction souhaitent que les clubs qui n'évoluent cette saison en sein de la Ligue (voir l'article 12.5.6) présentent des candidats car il est important que le District soit bien représenté par ses 8 délégués aux AG de la Ligue afin de participer aux débats et voter les textes présentés.

L'Assemblée Générale de fin de saison du District qui sera électorale pour désigner l'équipe qui conduira la mandature 2020/2024 est programmée le samedi matin 20 Juin 2020 à Hautecourt.

Aussi, il est demandé aux clubs de prendre leurs dispositions pour que leurs AG ne soit pas positionnées à cette date.

Les calendriers sportifs sont parus et pour d'autres vont paraître dans les jours à venir.

Chaque club doit vérifier si l'occupation de ses terrains durant la phase aller et plus particulièrement la phase retour permet de recevoir les équipes sans problème.

En cas d'occupation du terrain pour diverses raisons (manifestation du club, manifestations municipales, fêtes foraines...) merci d'avance de prévenir les équipes adverses et le district afin d'inverser l'ordre des rencontres.

COUPE DE FRANCE



A compter du 3ème tour de la coupe de France, chaque club recevant devra disposer d'un terrain classé au niveau 5 ou 5sye (synthétique).

Les clubs devront détenir à ce niveau de compétition, l'arrêté municipal d'Autorisation d'Ouverture au Public (AOP) délivré par le maire. L'AOP est un document qui est délivré de manière permanente et qui peut être modifié que lorsque les enceintes sportives subissent des transformations notoires.

Les clubs doivent dès à présent anticiper une demande d'une copie de l'AOP auprès de leurs municipalités afin de la présenter le cas échéant aux membres de la commission de la LAuRAFoot en charge de l'organisation de la coupe de France. L'AOP doit bien évidemment correspondre au terrain retenu par le club recevant pour ses matchs de coupe de France.

Le secrétariat du district peut également vous aider pour savoir si votre commune possède déjà ce type de document car il est également réclamé par l'instance départementale pour actualiser les dossiers des clubs.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 09.09.2019

Présents : BILLOUD Jean-Louis, DUBOIS ANTOINE, HERMANN Pierre, HIRAUT Jérémy, JARJAVAL Romain, KONTE Ibrahim, KRIMOU Abdeltif, STRIPPOLI Guillaume, TOUZANI Hamid

Excusés : CURT Alexis, FAVIER Pierre, GUICHERD Olivier

Absent : GRUARD Bruno

COURRIERS CLUBS

F C SAINT MARCEL: demande si un arbitre sera désigné le 08.08.19 pour le match ST MARCEL/DOMBES FC 3

F C SERRIERES VILLEBOIS : demande si un arbitre sera désigné le 08.09.19 pour le match BELLEY 2/ FC SERRIERES VILLEBOIS D4 Poule B

F O BOURG : demande de deux arbitres assistants officiels pour le match F O B/ BOURG SUD D2 Poule B du 22.09.19

A S HAUTECOURT : absence d'arbitre pour le match HAUTECOURT/ CORMORANCHE D3 le 08.09.19

A S CHAZEY BONS : absence d'arbitre pour le match ST VULBAS PLAINE DE L'AIN 2/ CHAZEY-BONS D4 Poule B le 08.09.19

FAREINS SAONE VALLEE FOOT : rapport suite à faits de match

ST MAURICE DE GOURDANS : présentation d'un candidat pour la formation d'Octobre. Les lieux sont déjà définis pour la formation d'Arbitre Assistant Semi Officiel

COURRIERS ARBITRES

MARTINEZ Clément : arrêt de l'arbitrage. Remerciements pour services rendus.

GOKBOGA Bunyamin : arrêt de l'arbitrage. Remerciements pour services rendus.

Demande de carte d'Arbitre Assistant Semi Officiel

SABIN Christophe : annulation de son indisponibilité du 15.09.19

MOUGAMMADOU Zakariya : arrêt de travail du 05.09.19 au 16.09.19

ABSENCE REUNION DE RENTREE

DUTREIVE Ludovic : attestation de l'employeur

LARABI Mohamed : attestation de l'employeur

BERNARD Inès : attestation de l'employeur

MOUGAMMADOU Zakariya : arrêt de travail du 05.09.19 au 16.09.19

DIVERS

District : courrier de RAMA RIGUIERA Herminio (observateur) relatif à son absence à la réunion de rentrée des arbitres le 14.09.19

Le test TAISA se déroulera au stade municipal de PERONNAS le 14 Septembre

Les arbitres doivent consulter leurs messageries ainsi que les PV de District pour connaître les horaires de convocation.

La réunion de rentrée aura lieu à la salle des Fêtes de SAINT REMY.

La prochaine réunion de la Commission est fixée au 24 Septembre à 19h au District.

Le Président,
Jean-Louis Billoud

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 2 heures maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2019/2020 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence.**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les 4 formations auront lieu à :

- St André de Corcy, le Vendredi 06 Septembre de **19h30** à 21h00
- Foissiat, le Jeudi 12 Septembre de **19h30** à 21h00
- Lagnieu, le Lundi 16 Septembre de 19h00 à 21h00
- Dortan, le **Mercredi 18 Septembre** de 19h00 à 21h00

REUNION DE RENTREE

La réunion de rentrée obligatoire pour l'ensemble des arbitres se déroulera le samedi 14 Septembre 2019, avec la réalisation du test Physique TAISA, le questionnaire annuel et la réunion de rentrée.

Le test TAISA se déroulera sur le terrain du Municipal de PERONNAS (Rue Des **Granges Bonnet** - 01960 Péronnas)

Après les tests, la rentrée des arbitres se poursuivra à la salle des fêtes de ST Rémy pour effectuer le questionnaire annuel et la réunion, à partir de 13h30 (fermeture des portes).

Un mail concernant le repas a été envoyé à tous les arbitres afin de s'inscrire.

La rentrée des arbitres se déroulera sur la Journée

Il est obligatoire d'être licencié et apte médicalement pour pouvoir effectuer le test TAISA. Sans cela, il sera impossible d'effectuer l'évaluation physique et par conséquent, vous ne pourrez pas courir ce jour et officier par la suite dans votre catégorie d'arbitrage.

Cette présente information fait office de convocation.

GROUPE 1 : Les arbitres sont convoqués à 8h15

GROUPE 2 : Les arbitres sont convoqués à 9h15

UNIQUEMENT LES ARBITRES AYANT LEUR DEMANDES DE LICENCE ARBITRE ENREGISTREE, PORRONT PARTICIPER A LA REUNION DE RENTREE.

A NOTER :

Les arbitre du 1^{er} groupe, qui sont D1, D2 ou AA (Spécifique assistant) auront une formation arbitre assistant à l'issue du test TAISA, sur la fin de matinée. Celle-ci étant obligatoire pour l'ensemble de ces 3 catégories.

GROUPE 1

D1	BELLON Emilien
	BLANC Denis
	BLANC Jean-Luc
	BOLAT Murat
	COCHET Ludovic
	GHELLAB Tarik
	JAOUAB Adil
	JARJAVAL Romain
	KONTE Ibrahima
	KREUTNER Michael
	KRIMOU Abdelatif
	MURAT Vincent
	NEMERY Cédric
	PARIS Yohan
	REBAI Hatem
	STADELMANN Anthony
TATLI Ramazan	
JAD	AMRI Abdelmouheimene
	COGNARD Romain
	DAHBI Hossam
	DIABY Sidya
	DUPAIN Timoléon
	GAUTHERET Evann
	JACQUES Mattéo
	SALEM Aymen
	TETEFORT Nolan
VUITTON Thomas	
DJS	BERTHET Killian
	BRASSART Romuald
	CHIRON Mathéo
	GMILI Nacim
	GUEUGNON Benjamin

D2	KHLIFI Wissem
	NUNES Eric
	QUEIROZ Perrine
	REDOUAIN Mohcine
	SENTENAC Kylian
	SEVEYRAT Enzo
	ALTAN Izzet
	BERTAUX Bruno
	DEPLANQUE Pierre
	DUBOIS Antoine
AA	EL GHOUMARI Mostafa
	EL JAOUHARY Sami
	FLEURY Frédéric
	FORGERON Kévin
	FOULON Olivier
	FRENDO Thomas
	GUNES Mesut
	HIRAUT Jérémy
	MOUSSATEN Abdeslam
	NOBILE Anthony
D4	PERCHE Nicolas
	PONCET Jean-Pierre
	SAHIN Selman
	TOK Musa
	TOUZANI Hamid
	BERRISS Nour Eddine
	DEMIRCI Emre
	DUTREIVE Ludovic
METEAU Patrice	
VENET Cédric	
FRANCOIS Florian	
GUGLIELMI Claude	

D4	GOUTTEFANGEAS Romain
	MACHADO Charles
	HERMANN Pierre
	OLCAY Fatih
D4	AYACH Kamel
	AYAD Sofiane
	CALAUTTI Dylan
	CARNEIRO DE SOUSA Anthony
	DAHBI Aymen
	DARMEDRU Jérémy
	DUTHION Vincent
	EVIEUX Mickael
	FUSEAU Philippe
	GOUCEM Renaud
	JANODY Thierry
	KAMISSOKO Mody
	KHELIFI Yasser
	LARGERON Adrien
	LE MEUR Samuel
	MOKRANE Amar
	MUOUGAMMADOU Zakariya
	OLCAY Baki
	OUAMALICH Rahhou
	PERICHON Jean-François
QUENARD Sébastien	
SABIN Christophe	
SLIMANI Youssef	
TABACCHI Cédric	
TASPINAR Husyin	
TRAORE Ibrahima	

GROUPE 2

JAD	ARGOUD Dorian
	BENGORINE Badis
	BENSALEM Mustpaha
	CHABAUD Loïc
	DAKKI Marwane
	DEPRET Fabien
	DJIDDA Mehdi
	FAEDO Alan
	FIGUET Timothé
	GIRAND Mathieu
	GOKBOGA Bunyamin
	GULER Necati
	KHARBAOUI Ilias
	MARECHAL Yanis
	MENASSEL Marwan
	MONNIN Vivien
	NASR EDDINE Badr
	PAYET Antony
	PEGUIN Anthony
	PIQUET Baptiste
	POITEVIN Clara
	VAUDON Antony
DJS	BRUFFIN Sabrina
	DOGRU Ismail
D3	BARRY Grégoire
	BEN ALI Mohamed
	BOUILLON Raphael
	BUELLET Michael
	CALZADA PEREZ Fernando
	COUDURIER CURVEUR Jérôme
	CUGNO Clément
	DEGIRMENCI Abdullah
	EKER Mehmet
	FAYTAH Mustapha
	FEYEUX Sylvain
	GALLIOT Loïc
	KUMARU Pirathephen
	MARCHADIER Franck
	MASIA Patrice
	MERCK Anthony
	NEVES Nelson

D4	NONINCKX Rudy
	PIROUX Roland
	PITOU Willy
	RAMOS PEREIRA Rui Manuel
	ROUX Romaric
	ROBESSON Joffrey
	SEGURA Romain
	SOUAF Mourad
	SOURANG Mouhamadou
	TOPRAKOGLU Engin
	BELMOUSSA Samir
	BELHOUA Jabeur
	BEN HADJ Ouassim
	BOUBHIB Mourad
	BOUMRA Lahssane
	CHERPAZ Cédric
	DAOUARA Ghazi
	DAVID Guillaume
	DENIS Frédéric
	DOGRU Mikail
	ENNIQUI Abdelhakim
	ENNIQUI EI Mehdi
FELIGHA Bilel	
FELIX Mickael	
FOUDA ABENA Joseph	
GAILLARD David	
GOULETTE Nicolas	
GRONDIN Jérémy	
GUERIN Jonathan	
GURBUZ Onur	
JAVANSHIR Massoud	
JENDOUBI Aimen	
JULIE Jean	
KILINC Erdogan	
LAHJAB Houcine	
LARABI Mohamed	
LARTILLOT Frédéric	
LOURO Mickael	
MARTNEZ Clément	
MILLET Steven	
MORTIER Guillaume	

D4	MUSSO Franck
	N'GUYEN BUTTIN Tra
	NIARI Saïd
	NOEL Franck
	NOHARET Quentin
	PAILLET Stéphane
	PEREIRA Zacharia
	PIETRAC Nicolas
	POULENARD Matthieu
	RAIS Mehdi
	RHIGI Matthieu
	ROBIN Jean-Yves
	ROIDA Redouane
	RUBAT Guy
	SAHLA Fouad
	SCURA David
	SEYDI Amadou Bamba
	SRIFI Mohammed Amine
	TATLI Ilyas
	TOK Iskender
	TUNA Mikail
	YIGIT Sadullah
ZAPATA Hugo	
DST	BOUHOUBA Mounir
	BOZONNET Thibaut
	MALUSHI Halit
	MAURICE Loïc
	MEBARKI Adil
DFE	SCHEMANN Stéphane
	VIDARD ROUSSEAU Yoann
	BERNARD Maria
GARNIER Nathalie	
PREAUX Prescillia	

CLASSEMENT D1 2018/2019

Suite à une modification du classement D1, veuillez trouver celui validé par la CDA pour cette saison 2019/2020.

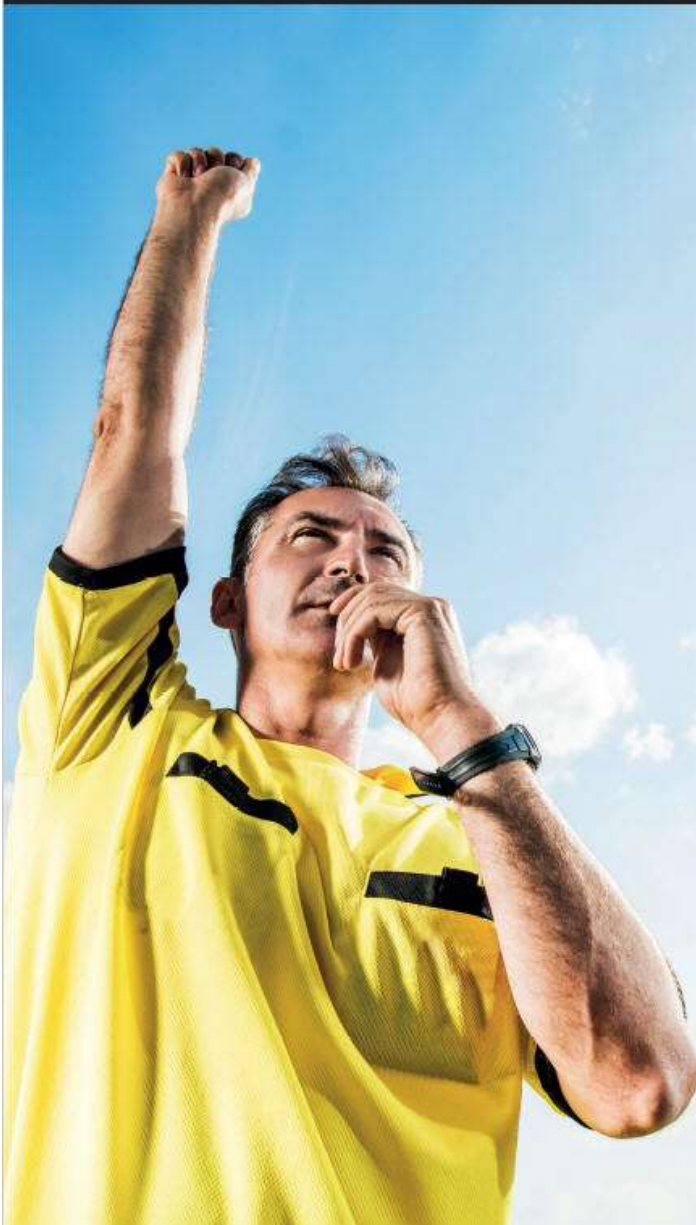


CLASSEMENT D1 - 2018/2019 version 30/08/19

	Division CHARENCOZ		Division SUCHERO		Bonus	Malus		TOTAL	CLASSEMENT	AFFECTATION 2019/2020	Contrôle de connaissances
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	Réunion de rentrée	RJ CDA				
BLANC Denis	1	20	1	20	5			45	1 - MAJOR	D1	
KRIMOU Abdelatif	3	18	2	19	5			42	2	D1	
NEMERY Cédric	2	19	4	17	5			41	3	D1	
STADELMANN Anthony	5	16	5	16	5			37	4	D1	
MURAT Vincent	8	13	3	18	5			36	5	D1	
GHELLAB Tarik	4	17	8	13	5			35	6	D1	16
KREUTNER Michael	6	15	6	15	5			35	7	D1	15
COCHET Ludovic	7	14	13	8	5			27	8	D1	
PARIS Yohan	11	10	7	14	0			24	9	D1	
REBAI Hatem	9	12	10	11	0			23	10	D1	
TATLI Ramazan	13	8	14	7	5			20	11	D1	15,33
JAOUAB Adil	10	11	12	9	0			20	12	D1	14
BELLON Emilien	12	9	11	10	0			19	13	D1	14
FLEURY Frédéric	14	7	9	12	0			19	14	D2	13,34

NOUVELLES LOIS DU JEU

LES CHANGEMENTS À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2019



LES MURS DE DÉFENSE

Il est interdit aux attaquants de rejoindre le mur de défense (adverse) lorsqu'un coup franc est sifflé, les attaquants doivent être à au moins un mètre des défenseurs.



LA FAUTE DE MAIN

Tout but marqué de la main, accidentellement ou non, ou toute autre main servant à établir une occasion de but sera invalidé, la nature involontaire n'intervient plus dans ce cas précis.



LES REMPLACEMENTS

Le joueur remplacé sera autorisé à quitter le terrain par la ligne de la limite de champ la plus proche et non par le centre où son partenaire l'attend.



LE PENALTY

Le gardien de but ne sera plus obligé d'avoir les deux pieds sur la ligne de but. Il suffira d'un seul pour que sa position soit considérée comme conforme.



COUP DE PIED DE BUT (6 mètres)

La balle ne sera plus obligée de quitter la surface pour être touchée par un deuxième joueur.



CARTONS POUR LA ZONE TECHNIQUE

Il y aura désormais des cartons jaunes et rouges pour les membres du staff technique présents sur le banc.



ARBITRE

Le but ne sera pas considéré valide si le dernier qui touche le ballon est l'arbitre.

- Si cela se passe dans la surface, le ballon est remis au gardien de but.

- Si l'arbitre est en dehors de la surface, le ballon est remis au dernier qui a touché le ballon.

- Si, après avoir touché l'arbitre, le ballon change de camp, il est retourné à l'équipe qui l'avait avant qu'il ne touche l'arbitre.

Lois du Jeu : Les changements à partir du 1^{er} juillet 2019

LES BUTS MARQUÉS DE LA MAIN

Tout but marqué de la main, accidentellement ou non, ou toute autre main servant à établir une occasion de but sera invalidé, la nature involontaire n'intervient plus dans ce cas précis.

LES MURS DE DÉFENSE

Il est interdit aux attaquants de rejoindre le mur de défense lorsqu'un Coup Franc est sifflé. Les attaquants doivent être à au moins un mètre des défenseurs.

LE GARDIEN DE BUT

Le gardien de but ne sera plus obligé d'avoir les deux pieds sur la ligne de but. Il suffira d'un seul pour que sa position soit considérée comme conforme.

LES REMPLACEMENTS

Le joueur remplacé sera autorisé à quitter le terrain par la ligne de la limite de champ la plus proche et non par le centre où son partenaire l'attend.

COUP DE PIED DE BUT (6 mètres)

La balle ne sera plus obligée de quitter la surface pour être touchée par un deuxième joueur.

CARTONS POUR LA ZONE TECHNIQUE

Il y aura désormais des cartons jaunes et rouges pour les membres du staff technique présents sur le banc.

ARBITRE

Le but ne sera pas considéré valide si le dernier qui touche le ballon est l'arbitre.

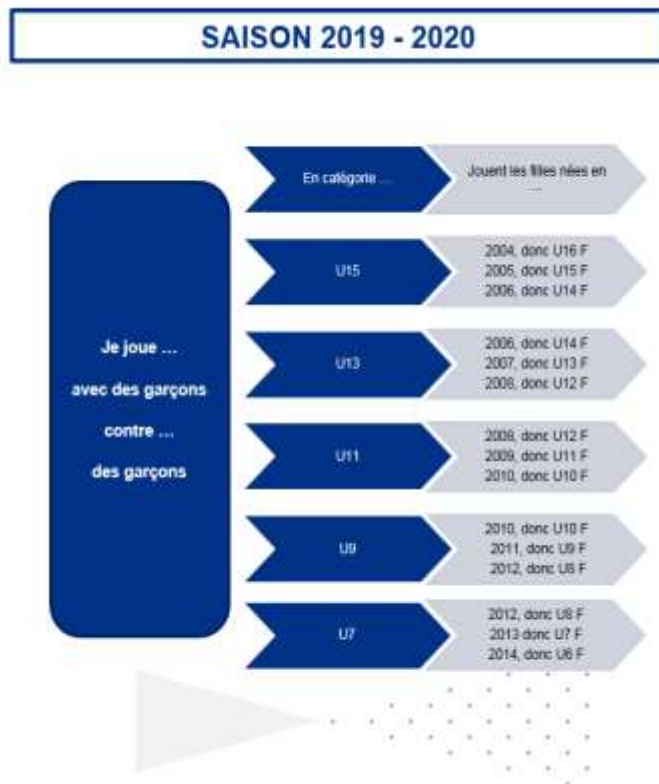
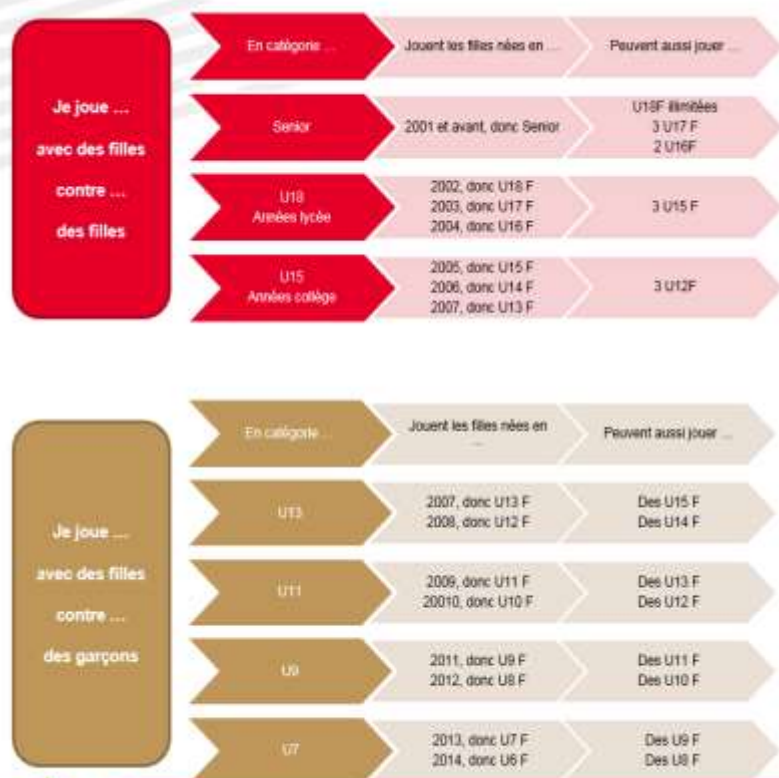
- Si cela se passe dans la surface, le ballon est remis au gardien de but.
- Si l'arbitre est en dehors de la surface, le ballon est remis au dernier qui a touché le ballon.
- Si, après avoir touché l'arbitre, le ballon change de camp, il est retourné à l'équipe qui l'avait avant qu'il ne touche l'arbitre.

Source IFAB

INFOGRAPHIE ARBITREZ-VOUS

COMMISSION FEMININES

Organisation de la pratique féminine 2019-2020



Organisation de la pratique pour les féminines

« La jeu avant l'argent ! »



Engagements U18F à 8 et à 11



Rappel, si vous souhaitez engager des équipes féminines U18, merci de vous rapprocher du District de Lyon et du Rhône en adressant un mail à la Commission Féminines locale.

Date limite des engagements le 8 Septembre.

De plus, vous êtes tenus de participer à la réunion plénière féminines qui se déroulera le Samedi 21 Septembre à 9h00 au siège du District de Lyon et du Rhône.

Compte-rendu réunion des féminines

Réunion de rentrée des féminines

Jeudi 29 Août 2019 à 19h au District

Clubs représentés :

- AS ATTIGNAT
- AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
- AS MONTMERLE
- BOURG SUD
- BRESSE FOOT 01
- COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU
- CS BELLEY
- CS BEON
- CS LAGNIEU
- ENTENTE BAS BUS RHÔNE
- ENTENTE VIRIAT / MARBOZ
- ES AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX
- ES FOISSIAT-ETREZ
- ESSOR BRESSE SAONE
- ESVS THOISSEY
- FBBP 01
- FC BORDS DE L'AIN
- FC BRESSANS
- FC BRESSE NORD
- FC CURTAFOND CONFRANCON
- FC DOMBES BRESSE
- FC PRIAY
- FO LEYMENT
- OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01
- SC MILLE ETANGS
- ST DENIS AMBUTRIX FC

Clubs excusés :

- AS MISERIEUX TREVOUX
- FC CORMOZ ST NIZIER
- PLAINE REVERMONT FOOTBALL

Représentant le District de l'Ain de Football

Joël MALIN (président délégué Pôle Sportif)

Vincent JACUZZI (membre de la commission féminines)

Jean-Marie BRESSOUX & Thibault VALLET (commission technique)

Mot d'ouverture par Joël MALIN

Ordre du jour

- Organisation de la pratique
- Plan de Performance Fédéral
 - Actions promotionnelles
- Informations et questions diverses

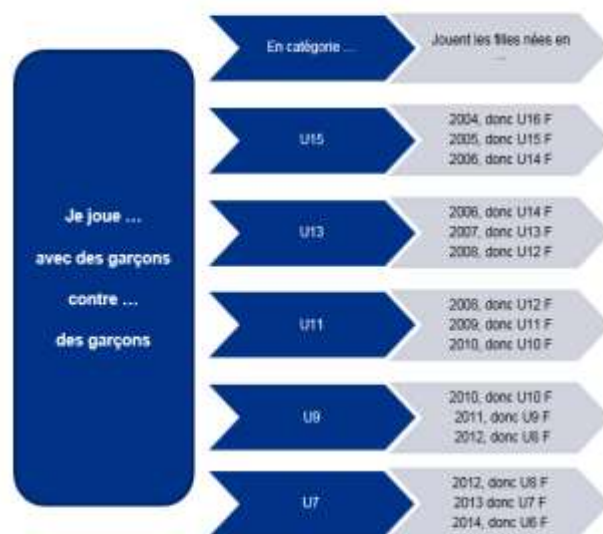
ORGANISATION DE LA PRATIQUE

Présentation des catégories d'âges dans lesquelles les filles peuvent pratiquer.

A noter comme nouveauté cette saison, la possibilité de participation de la joueuse U16F à une rencontre U15 garçon.



SAISON 2019 - 2020



Organisation de la pratique pour les féminines

« Le jeu avant l'empire ! »



Par ailleurs, la Fédération souhaite réduire puis supprimer le nombre de joueuses U16F en catégorie Séniors sur les prochaines saisons.

A été avancé avec les clubs, l'orientation suivante :

- Saison 2020/2021 : Seront autorisées 1 U16F + 2 U17F
- Saison 2021/2022 : Seront autorisées 1 U16F + 1 U17F
- Saison 2022/2023 : Aucune U16F

Enfin, nous demandons aux clubs de bien vouloir saisir les licences des joueuses au plus vite afin d'être en règle dès les premières rencontres de compétition.

❖ Engagement Séniors

Séniors à 8 (10 équipes)	Séniors à 11 (16 équipes)
AS MISERIEUX TREVoux	AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX
BOURG SUD	AS ATTIGNAT
BRESSE FOOT 01	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
CS BEON	BRESSE FOOT 01
ENTENTE BAS BUGÉY RHONE	DOMBES BRESSE
ESVS THOISSEY	ENTENTE VIRIAT / MARBOZ
FBBP 01	ESSOR BRESSE SAONE
FC PRIAY	FC BORDS DE L'AIN
FO LEYMENT	FC BRESSANS
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	FC BRESSE NORD 1
	FC BRESSE NORD 2
	FC CORMOZ ST NIZIER
	OLYMPIQUE BUYATIN
	PLAINE REVERMONT FOOT
	SC MILLE ETANGS
	ST DENIS AMBUTRIX FC

❖ Organisation de la pratique Sénior à 8

Suite aux engagements de l'Olympique Sud Revermont 01 et de Bresse Foot 01, nous proposons une première phase constituée de 2 poules géographiques avec 4 rencontres.

En deuxième phase, deux poules de niveaux seront établies et nous procéderons à une phase sous format « aller-retour ».

Cette organisation permettra à d'éventuelles équipes comme Curtafond-Confrançon et le CS Belley d'intégrer la pratique à 8 si elles le souhaitent.

❖ Organisation de la pratique Sénior à 11

Suite aux engagements des 16 équipes listées précédemment, a été décidée l'organisation suivante :

- une première phase de 7 matchs avec 2 poules géographiques
- une seconde phase de 7 matchs avec 2 poules de niveaux (poule haute & poule basse).

Ci-dessous les aménagements décidés conjointement avec les clubs pour la pratique sénior féminine.

<u>Critères</u>	<u>Championnat Sénior F District</u>
<u>Forme de pratique</u>	Pratique à 8 et à 11. Poules de niveaux en tenant compte ensuite de la géographie. Rempl : +5
<u>Age des pratiquantes</u>	2 U16F, 3 U17F, U18 illimitées
<u>Nombre de matchs</u>	Entre 12 et 14 + coupes
<u>Fréquence de pratique</u>	Alternance 1 semaine sur 2
<u>Dates-Horaires-Lieux</u>	Flexibilité des rencontres. A l'inscription, le club accueil décide de jouer le jeudi, le vendredi, le samedi ou le dimanche et l'horaire de la rencontre. (cf texte D5/D6 Séniors masculins)
<u>Report de matchs (effectifs)</u>	Report avant / après Maintien des périodes vertes, oranges ou rouges pour s'accorder avec le club adverse. Pas de possibilité de cumuler les reports
<u>Arbitrage</u>	Arbitrage par le club recevant puis officiels en deuxième phase poule haute
<u>Inscriptions / Frais d'engagement / Forfaits / FMI</u>	17€ 3 forfaits avant forfait général FMI

Concernant l'aspect arbitrage par les clubs, Joël MALIN se chargera de demander lors du prochain Comité Directeur, que les frais d'arbitrage soient encore à la charge du District pour cette saison.

Concernant les forfaits a été décidé la gratuité en cas de forfait général.

❖ **Organisation de la pratique U18**

N'ayant que trop peu d'équipes à l'heure des engagements, les équipes U18 F à 8 et à 11 doivent s'engager auprès du District de Lyon et du Rhône avant le 8 Septembre.

A noter également que les clubs s'engageant en compétition U18F se doivent d'être présents lors de la réunion de rentrée des féminines qui aura lieu le Samedi 21 Septembre à 9h au siège du District de Lyon et du Rhône.

❖ **Organisation de la pratique U15**

Suite à la validation des engagements des équipes suivantes (Bresse Foot 1 & 2, Essor Bresse Saône 1 & 2, Thoissey, Montmerle, Lagnieu, Côtière Meximieux Villieu, FBBP 01, Bourg Sud, Plastics Vallée et GJ Haut Bugey) a été décidée une reprise de championnat au 15 Septembre également.

Formule : 2 poules géographiques pour la première phase suivie de 2 poules de niveaux en seconde phase.

❖ **Label Ecole Féminine de Football et Programme Educatif Fédéral**

Une réunion d'information à propos du Label Jeunes FFF Crédit Agricole, du Label Ecole Féminine de Football et du Programme Educatif Fédéral aura lieu le Jeudi 12 Septembre à 19h au District.

Tous les clubs souhaitant s'engager dans ces différents dispositifs se doivent d'être représentés.

❖ **Module Animatrice Fédérale**

Suite aux différents échanges, une formation « MODULE ANIMATRICE FEDERALE » liée à la pratique féminine devrait voir le jour dans la saison sur le bassin Ouest du département. Les clubs de Bresse Foot 01, Essor Bresse Saône et Thoissey sont notamment intéressés.

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ

Vous trouverez ci-dessous la présentation des différents parcours de détection féminins de U12F à U17F pour cette saison.



Plan de Performance Fédéral Féminin



OBJECTIFS

- Renforcer et optimiser la pratique autour de l'entraînement
- Préparer la joueuse à intégrer la pratique d'excellence
- Favoriser la construction du triple projet (sportif, scolaire, éducatif)

CONTENU

- Aider la joueuse à se construire au travers du jeu et de la vie d'équipe
- Préparer la joueuse aux exigences du jeu dans toutes ses dimensions
- Sensibiliser la joueuse aux caractéristiques de son poste

Philosophie générale de la détection



Plan de Performance Fédéral

U12 Filles

Filles nées en 2008

Détection



Plan de Performance Fédéral

U13 Filles

Filles nées en 2008

Détection



Plan de Performance Fédéral

U14 Filles

Filles nées en 2006

Sélection



Plan de Performance Fédéral

U15 Filles

Filles nées en 2005

Sélection

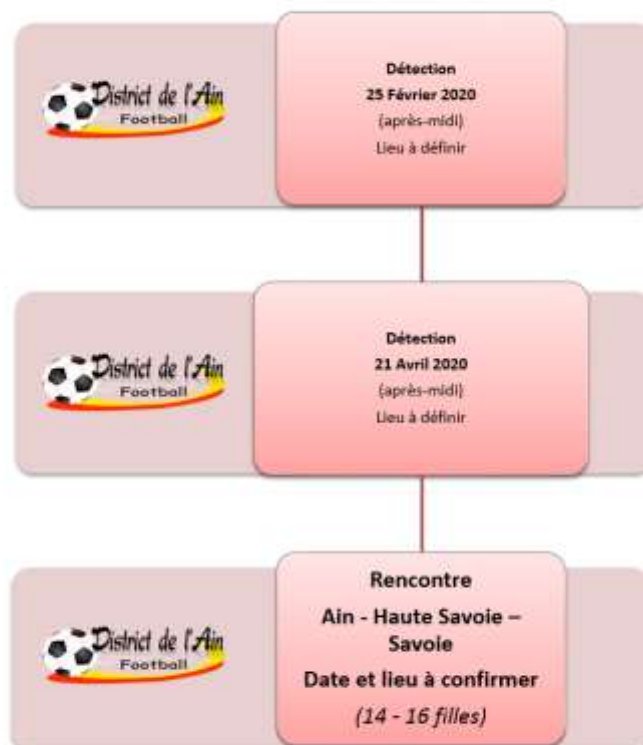


Plan de Performance Fédéral

U16 - U17 Filles

Filles nées en 2003 et 2004

Détection



ACTIONS PROMOTIONNELLES

A noter dans vos agendas, les dates des principales actions promotionnelles prévues sur la saison.

- Tournoi futsal féminin les 25 et 26 Janvier à St Denis les Bourg
- Festival U13F le 04 Avril 2020
- La semaine du Foot Féminin en Mai 2020
- Plateau féminin U7-U9-U11 du 07 Décembre 2019
- Plateau féminin U7-U9-U11-U13 du 07 Mars 2020
- La Coupe de l'Ain Séniors Féminine à 11 à partir de Février 2020

INFORMATIONS DIVERSES

La réunion plénière de fin de saison aura lieu le Jeudi 11 Juin 2020 à 19h au District.

Fin de réunion à 20h45

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL DES REGLEMENTS

21.3) Obligations concernant les équipes de jeunes

21.3.1) Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

- ✓ D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8
- ✓ D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement.

Le Comité de direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

Réunion du 10 Septembre 2019

Présents : MM BACONNET, DELIANCE, BOURDON, PELLET

Excusés : MM GUTTIEREZ, VERNAY

Courriers :

- de Bresse Foot 01 annonçant une entente avec Racing Club de Bresse (Ligue de Bourgogne) en U18. Dossier en attente de la confirmation de la Ligue de Bourgogne.
- du club de Bâgé portant réserve sur l'ensemble des joueurs de Bellegarde Concordia pour le match n° 21582596.
- du club de Mille Etangs portant réserve d'avant match sur la qualification des joueurs de Jassans Frans pour le match n° 21583126.
- du club de Coligny portant réserve d'après match sur la participation d'un joueur de Haut Revermont susceptible d'être en état de suspension.
- Courrier du club de l'AS Montmerle demandant l'annulation de l'inactivité en U15 féminines : réponse favorable du District de l'Ain.

CLUBS PRENEZ NOTE !

42.14) Arbitrage par joueur

42.14.1) Le match à arbitrer ne suit pas obligatoirement au calendrier la sanction disciplinaire, le joueur est rétabli dans ses droits après avoir purgé la sanction infligée par la commission de discipline et ce jusqu'au jour où il doit arbitrer (le joueur est requalifié à compter du lundi qui suit son arbitrage).

Le joueur sanctionné qui est indisponible le samedi soir doit le faire savoir à la Commission des Règlements dès connaissance de sa sanction.

Autorisation d'Ententes saison 2019/2020

- Bresse Nord / Foissiat Etrez en catégories Seniors Féminines

Club responsable : FC Bresse Nord

Dossier n° 1

Match n° 21847179 : Cormoranche 2/St Cyr sur Menthon – Seniors D5 poule G

Suite à une erreur administrative de la Commission Sportive Seniors, la Commission des Règlements donne le match à rejouer à une date ultérieure.

Dossier n° 2

Match n° 21836457 : Arbent 3/Injoux Génissiat 1 – Seniors D5 poule L – du 07/09/2019

Courrier du club d'Arbent annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Arbent 3 : 0 but / - 1 point

Injoux Génissiat 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Arbent est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 3

Match n° 21583657 : Plaine Revermont 2/Bâgé 2 – Seniors D4 poule D – du 08/09/2019

Courrier du club de Bâgé annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Plaine Revermont 2 : 3 buts / 3 points

Bâgé 2 : 0 but / - 1 point

Le club de Bâgé est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 4

Match n° 21836128 : Artemare 1/CS Belley 3 – Seniors D5 poule A – du 08/09/2019

Courrier du club de CS Belley annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Artemare 1 : 3 buts / 3 points

CS Belley 3 : 0 but / - 1 point

Le club de CS Belley est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 4

Match n° 21836247 : Fareins Saône Vallée 3/St Etienne sur Chalaronne 2 – Seniors D5 poule E – du 07/09/2019

Courrier du club de St Etienne sur Chalaronne annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Fareins Saône Vallée 3 : 3 buts / 3 points

St Etienne sur Chalaronne : 0 but / - 1 point

Le club de St Etienne sur Chalaronne est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 6

Match n° 21836157 : Ambronay St Jean le Vieux 2/Vertrieu 2 – Seniors D5 poule B – du 08/09/2019

Courrier du club d'Ambronay St Jean le Vieux annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Ambronay St Jean le Vieux 2 : 0 but / - 1 point

Vertrieu 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ambronay St Jean le Vieux est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 7

Match n° 21836456 : Izernore 2/Co Bellegarde 3 – Seniors D5 poule L – du 07/09/2019

Courrier du club de Co Bellegarde annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Izernore 2 : 3 buts / 3 points

Co Bellegarde 3 : 0 but / - 1 point

Le club de Co Bellegarde est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 8

Match n° 21836487 : Bourg Fo 3/Montréal 3 – Seniors D5 poule M – du 07/09/2019

Courrier du club de Montréal annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bourg Fo 3 : 3 buts / 3 points

Montréal 3 : 0 but / - 1 point

Le club de Montréal est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 9

Match n° 21836306 : Bâgé 3/Feillens 4 – Seniors D5 poule H – du 07/09/2019

Courrier du club de Bâgé annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bâgé 3 : 0 but / - 1 point

Feillens 4 : 3 buts / 3 points

Pas d'amende du fait du forfait de Bâgé 2.

Dossier n° 10

U15 D4 poule H

Courrier du club de FC PLAINE DE L'AIN annonçant le forfait général de leur équipe.

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts.

Le club de FC Plaine de l'Ain est redevable de la somme de 26 €uros au District.

Dossier n° 11

U15 D4 poule G

Courrier du club de FC BORDS DE L'AIN annonçant le forfait général de leur équipe.

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts.

Le club de FC Bords de l'Ain est redevable de la somme de 26 €uros au District.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 10 septembre 2019

Présents : Jacques CONTET, David BEREIZIAT.

Courriers :

Bressans Fc : rencontres équipe 3, D4 poule D, changement de terrain stade LEGRAND FOISY à Buellas.

Thoissey ESVS : rencontres équipe 3, D5 poule F, changement d'horaire à domicile match samedi soir 20h00.

Montmerle As : modification dates de rencontres.

St Maurice de Gourdans Fc : problème horaire des rencontres, correction faite.

Es Cormoranche : problème horaire des rencontres, correction faite.

AS Hautecour Romanèche : problème horaire pour journée du 6/10.

Modifications de rencontres

Compétition :	D1	Poule :	A	N° de match :	21524263
Rencontre :	Jassans Frans Foot 1 - Culoz Grd Colombier 1				
Initialement prévu	08/09/201	Heure	15h00	Terrain :	Stade de GLETENS à JASSANS
Aura lieu le :	15/09/201	Heure	15H00	Terrain :	Stade de GLETENS à JASSANS
Commentaire :	Report du match J1 suite programmation Coupe France T2 par la Ligue.				

Compétition :	D1	Poule :	A	N° de	21582458
Rencontre :	Belley Cs 1 – Ambérieu Fc 1				
Initialement prévu	22/09/2019	Heure :	15h00	Terrain :	Stade G.COIFFET à BELLEY
Aura lieu le :	03/11/2019	Heure :	14h30	Terrain :	Stade G.COIFFET à BELLEY
Commentaire :	Report du match J1 suite programmation Coupe France T2 et T3 par la Ligue				

Compétition :	D2	Poule :	B	N° de match :	21582724
Rencontre :	Thoissey Esvs 1 – Grieges Pont de Veyle 1 As				
Initialement prévu	15/09/201	Heure	15h00	Terrain :	Stade des Petits Oiseaux à
Aura lieu le :	03/11/201	Heure	14h30	Terrain :	Stade des Petits Oiseaux à
	9	:			THOISSEY
Commentaire :	Report du match J1 suite programmation Coupe France T2 et T3 par la Ligue				

Compétition :	D3	Poule :	A	N°match :	21583008
Rencontre :	Hautecourt Romanèche As 1 - Montreal As 2				
Initialement prévu	06/10/201	Heure	15h00	Terrain :	Stade Municipal de
Aura lieu le :	06/10/201	Heure	13h00	Terrain :	Stade Municipal de
	9	:			VILLEREVERSURE
Commentaire :	Modification horaire suite utilisation du terrain par 2 clubs.				

Compétition :	D4	Poule :	C	N° de	21583561
Rencontre :	Montmerle As 1 – Bourg Sud 3				
Initialement prévu	27/10/2019	Heure :	15h00	Terrain :	Complexe sportif à MONTMERLE
Aura lieu le :	27/10/2019	Heure :	13h00	Terrain :	Complexe sportif à MONTMERLE
Commentaire :	Match R2 féminines Senior à 14h30				

Compétition :	D4	Poule :	C	N° de match :	21583583
Rencontre :	Montmerle As 1 – St Marcel Fc 1				
Initialement prévu	01/12/201	Heure :	14h30	Terrain :	Complexe sportif à MONTMERLE
Aura lieu le :	01/12/201	Heure :	12h30	Terrain :	Complexe sportif à MONTMERLE
Commentaire :	Match R2 féminines Senior à 14h30				

COMMISSION COUPES

Réunion du 10 septembre 2019

Présents : Jacques CONTET, David BEREZIAT.

Coupe de l'Ain et Coupe des Groupements

Suite à la reprogrammation de la rencontre D1 J1 Jassans Frans Foot 1 – Culoz Grd Colombier 1 pour cause de Coupe de France T2 le 8 septembre les rencontres :

Jassans Frans Foot 3 - Fc Dombes Bresse 3 coupe de groupements

- aura lieu **au stade municipal de Frans à 15h.00.**

Jassans Frans Foot 2 – Thoisse ESVS 2 coupe de l'Ain

- aura lieu **au stade de Gleteins de JASSANS à 12h30.**

Suite à la reprogrammation de la rencontre D2 J1 Attignat As 1 – Viriat CS 1 pour cause de Coupe de France Tour de cadrage le 8 septembre la rencontre :

Attignat As 2 - Bagé As 2 coupe des groupements

- aura lieu à **12 h30 stade Municipal d'ATTIGNAT**

OI. Buyatin: changement horaire coupe groupements contre Le Mas Rillier 2 à **13h00.**

Fareins Saône Vallée: changement horaire coupe des groupements contre AS Miserieux Trevoux 5 à **12h30.**

FC Manziat: changement d'horaire coupe des groupements contre Foissiat Etrez 4 à **12h.**

ES Foissiat Etrez: changement de terrain coupe des groupements **stade municipal de FOISSIAT à 15h.**

FC Dombes Bresse: changement terrain coupes des groupements **stade JC SOLLIER à NEUVILLE LES DAMES 13h00**

- coupe de l'Ain **stade JC SOLLIER à NEUVILLE LES DAMES 15h00.**

US Berges du Rhône : changement horaire coupe des groupements match à **12h30** contre Côt.luénaz 2.

US Izernore : changement horaire coupe des groupements match à **12h00** contre FC Haut Revermont.

Sc Mille Etangs : changement terrain coupe des groupements **stade de SAVIGNEUX.**

ESB Marboz : changement date coupe des groupements **le samedi 14/09 à 18h00** stade de MARBOZ.

AS Montréal : changement d'horaire coupe de l'Ain match à **12h30** contre USVeyziat.

AS Coligny : changement date coupe groupements **samedi 14/09 19h30** stade de COLIGNY contre Bourg Sud 3.

AS GRIEGES PONT DE VEYLE : changement terrain coupe des groupements **stade Armand VEILLE à LAIZ 15h00.**

[Engagements pour la coupe vétérans René MORANDAS avant le 30 septembre 2019.](#)

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 10 septembre 2019

Présents : Jacques CONTET, David BEREIZIAT.

Clubs absents à la réunion de rentrée jeunes à St Martin du Mont.

Correction suite au dernier PV le club Sc Mille Etangs était bien présent à la réunion de St MARTIN DU MONT.

Courriers :

Bressans Fc : changement terrain équipe U15, D3 poule F, stade de BUELLAS

Côt. Luénaz Fc : U15 D4 poule H, U18 D4 poule J, changement de terrain (stade des Gravelles LA BOISSE).

U18 D4 poule K changement de terrain, (stade municipal de BALAN , LA BOISSE pour 14 sept.)

Sc Portes de l'Ain : changement date U15 D4

Us Trois Rivières : inversion rencontre U18 D4 poule J.

Fc Veyle Saône : changement de terrain U15 D2 poule C le 6 octobre (stade municipal de St CYR SUR MENTHON)

et U15 D4 poule K le 6 octobre (complexe sportif communautaire de LAIZ)

U18 D2 poule B et D4 poule I auront lieu complexe sportif communautaire de LAIZ à 16 h00

SC Mille Etangs : changement de terrain pour U15 (stade A. FAVROT à SAVIGNEUX).

OI. Sud Revermont : changement de terrain U18 D3 poule E (stade LACRAZ à MONTAGNAT).

Fc Dombes Bresse: changement de terrain U15 D4 poule J le 15/09 stade C.JOININ à ST TRIVIER MOIGNANS.

Gpt Jeunes Haut Bugey : U15 D3 poule E changement de terrain (stade municipal de ST MARTIN DU FRESNE).

Bords de l'Ain: rencontres U15 et U18 sur le terrain de JUJURIEUX.

Le Mas Rillier : inversion rencontre U18 D4 poule J.

Essor Bresse Saône changement de terrain :

- **U18 D2 poule B** stade de BAGE
- **U18 D3 poule F** stade de FEILLENS
- **U18 D4 poule H** stade de MANZIAT
- **U15 D2 poule C** stade de FEILLENS
- **U15 D3 poule F** stade de MANZIAT
- **U15 D4 poule J** stade de REPLONGES
- **U15 D4 poule K** stade de BAGE

Modifications rencontres

Compétition :	U15 D4	Poule :	I	N° de match :	21885589
Rencontre :	Portes de l'Ain Sc 1 - Côtière Luénaz 1				
prévu le :	15/09/2019	Heure :	10h00	Terrain :	stade E.LARGE ST ANDRE DE CORCY
Aura lieu le :	14/09/2019	Heure :	15h00	Terrain :	stade E.LARGE ST ANDRE DE CORCY
Commentaire :	Accord des 2 clubs.				

Compétition :	U18 D4	Poule :	J	N° de match :	21891138
Rencontre :	Us Trois Riv. 2 - Côtière Luénaz Fc 2 <u>devient</u> Côtière Luénaz Fc 2 – Us Trois Riv. 2				
prévu le :	14/09/19	Heure :	15h30	Terrain :	De GUEREINS
Aura lieu le :	14/09/19	Heure :	13h30	Terrain :	Stade les Gravelles LA BOISSE
Commentaire :	Accord des 2 clubs.				

Compétition :	U18 D4	Poule :	J	N° de match :	21891136
Rencontre :	Le Mas Rillier 1 – Mille Etangs 1 <u>devient</u> Mille Etangs 1 – Le Mas Rillier 1				
prévu le :	14/09/19	Heure :	15h30	Terrain :	Le Mas Rillier
Aura lieu le :	14/09/19	Heure :	15h30	Terrain :	AMBERIEUX en DOMBES
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

En raison de la participation [des équipes en bleues](#) au deuxième tour de la coupe Gambardella le dimanche 22 septembre les rencontres suivantes sont reportées :

Niv.	Poule	Journée	Equipe recevante	Equipe visiteuse
D2	A	2	Montreal As 1 1	Marboz Esb 1
			St Martin Mont 1	Bressans Fc 1
			Bourg Sud 1	Bellegarde Co 1
D2	B	2	Plaine revm. Foot 1	Veyle Saône Fc 1
			Bresse Foot 01 1	Bresse Tonic Foot 1
D2	C	2	Ain Sud Foot 2	Fc Dombes Bresse 1
			Trois Rivières Us 1	Côt. Mex. Vill. 1

D3	E	2	Culoz Grd Col. 1		Ambérieu Fc 1
			St Benis Amb. 1		Belley Cs 1
D3	F	2	Essor Bresse Saône 2		Bresse Nord Fc 1
			St Denis Bourg 1		Viriat Cs 2
D4	K	2	St Vulbas Plaine Ain 1		Côt. Luénaz 1

La phase 1 championnat U18 devant ce terminer le 13 octobre avec journées de récupération les 19 et 26 octobre 2019, la dernière journée de chaque phase est jouée le même jour par toutes les équipes de la même poule. Nous allons devoir reporter la J5 des poules concernées par le tableau ci-dessus.

COMMISSION SPORTIVE FEMININES

Réunion du 20 mars 2018

Présents : Jacques CONTET, David BEREIZIAT.

Les championnats Sénior Féminines à 11 et à 8 sont sur le site.

Le championnat U15 Féminines à 8 est sur le site.

Courriers :

Bresse Nord Fc : championnat Senior Féminines à 11 poule A stade municipal à St TRIVIER DE COURTES

- Equipe 2 horaire 18 h00
- Equipe 1 horaire 20h30.

FBBP 01 : rencontres U15 F aux Venues, terrain en herbe, le samedi à 14 h00

Modifications de rencontres

Compétition :	Senior Fém. à 11	Poule :	A	N° de match :	21891416
Rencontre :	Ent. Viriat-Marboz 1 - Attignat As 1				
Initialement prévu le :	14/09/2019	Heure :	18h30	Terrain :	Stade F. PIGUET à MARBOZ
Aura lieu le :	06/10/2019	Heure :	13H00	Terrain :	Stade F. PIGUET à MARBOZ
Commentaire :					

Compétition :	Senior Fém. à 11	Poule :	B	N° de match :	21891459
Rencontre :	Sc Mille Etangs 1 - Hautecourt Romanèche As 1				
Initialement prévu le :	15/09/2019	Heure :	13h00	Terrain :	Stade A.ORLET à AMBERIEUX DOM.
Aura lieu le :	15/09/2019	Heure :	15h00	Terrain :	Stade A.ORLET à AMBERIEUX DOM.
Commentaire :					

Compétition :	Senior Fém. à 8	Poule :	B	N° de match :	21872577
Rencontre :	O.Sud Revermont 1 - Priay Fc 1				
Initialement prévu le :	13/09/2019	Heure :	20h00	Terrain :	Stade de la Cube à TOSSIAT
Aura lieu le :	20/09/2019	Heure :	21h00	Terrain :	Stade de la Cube à TOSSIAT
Commentaire :					

Compétition :	Senior Fém. à 8	Poule :	A	N° de match :	21917154
Rencontre :	FBBP01 2 - Miserieux Trevoux As 1				
Initialement prévu le :	14/09/2019	Heure :	18h00	Terrain :	
Aura lieu le :	14/09/2019	Heure :	18h00	Terrain :	Synthétique de la Chagne à BOURG
Commentaire :					

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Journée d'Accueil U9 – Samedi 14 septembre 2019 :

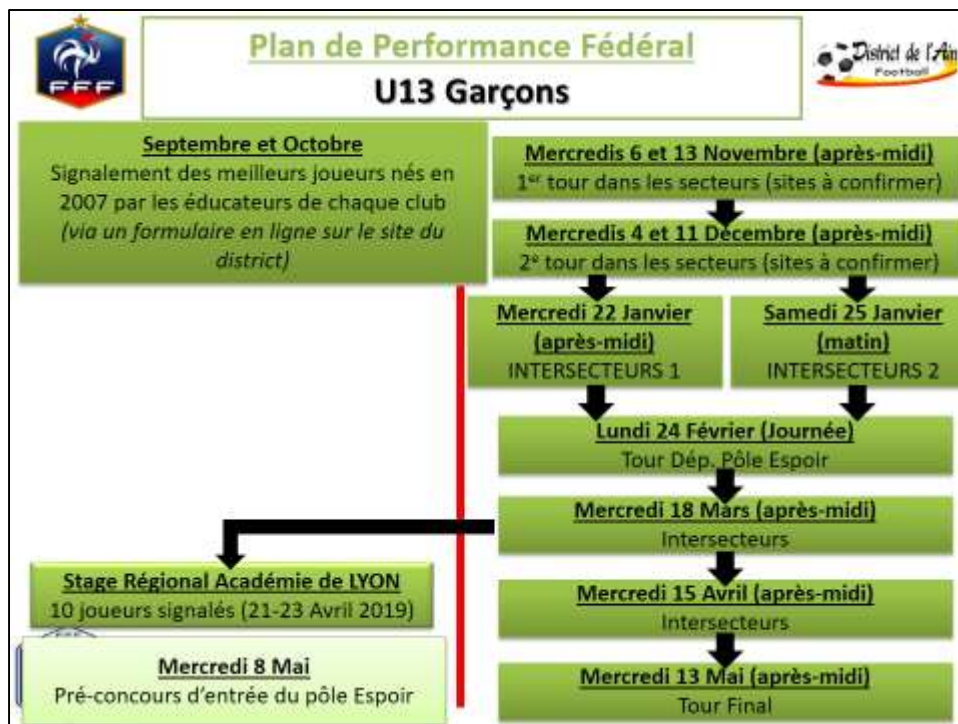
JOURNEE D'ACCUEIL U9 - Répartition des clubs par site

AMBERIEU en BUGEY 10h - 12h		AMBERIEU en BUGEY 14h - 16h		DORTAN 14h - 16h	
clubs	Nb d'éq.	clubs	Nb d'éq.	clubs	Nb d'éq.
CMS Bressolles	3	Ain Sud Foot	6	AS Dortan Lavancia	1
Plaine Revermont Foot	2	US Dombes	2	AS Montréal La Cluse	3
CS Belley	3	AS Hautecourt Romanèche	2	Concordia Bellegarde	3
FC Haut Revermont	1	Jassans Frans Foot	4	US Arbent Marchon	3
FC Bord de Veyle	1	Fc Veyle Vieux Jonc	3	Valserine FC	2
Bourg Sud	3	Esvs Thoissey	2	Groupement Jeunes Haut Buge	1
Côtière Meximieux Villie	3	Football Olympique Bourg en E	2	US Nantuatienne	1
Ambérieu FC	3	JS Bresse Dombes	1	US Veyziat	2
AS Attignat	2	FC Manziat	0	Oyonnax PVFC	4
Olympique Sud Reverm	3	US Trois Rivières	2	Dortan Féminines	1
Bresse Foot 01	2	FC Veyle Saône	2		
F. Bourg en Bresse Perc	3	CS Valromey	2		
ES Revermontoise	2	US Feillens	1		
US Berges du Rhône	2	AS Misérieux Trévoux	2		
CS Viriat	2	FC Côtière Luenaz	2		
CS Lagnieu	2	US Berges du Rhône	1		
ESB Marboz	2	FC Serrières Villebois	2		
FC Dombes	2	St Denis Ambutrix FC	2		
FC Curtafond Confranço	2	JS Bettant	2		
US Replonges	2	FC Plaine de l'Ain St Vulbas	2		
FC Dombes Bresse	3	Vaux en Bugey	1		
TOTAL (.. / 48)	48	TOTAL (.. / 48)	43	TOTAL (.. / 32)	21

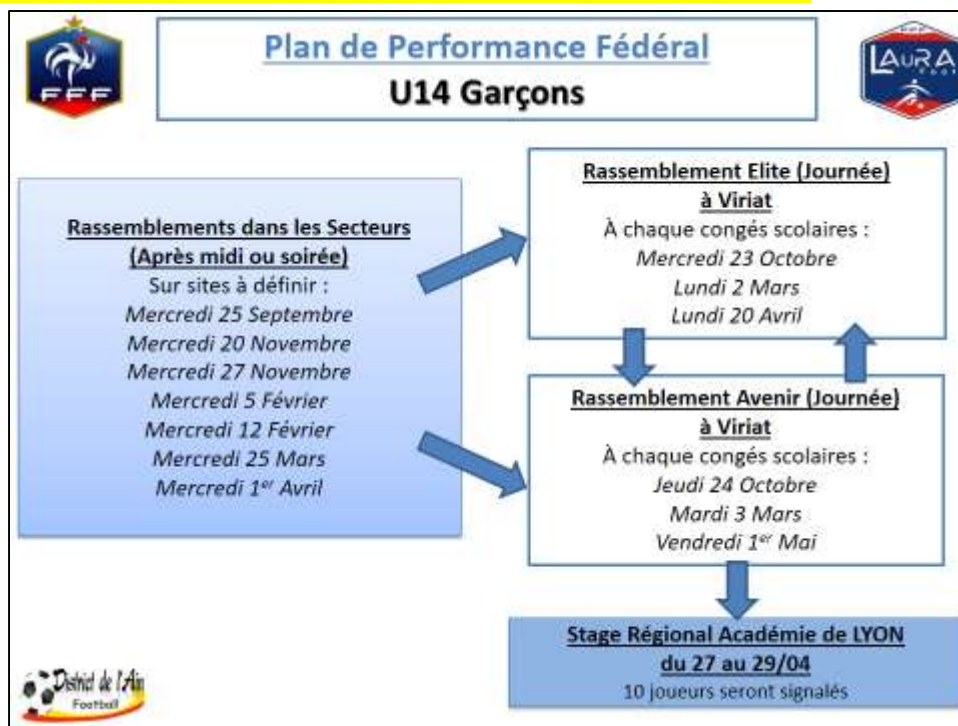
En cas de problèmes merci de joindre Jean-Marie BRESSOUX au 06 38 98 82 66

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2007) – Calendrier prévisionnel :



PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2006) – JOUEURS CONSERVES à l'issue de la saison :



Listing des joueurs U14 retenus pour participer au prochain rassemblement le **mercredi 25 Septembre** prochain :

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD FOOT	HAOUES	Fares	22/10/2006
AIN SUD FOOT	HUBERT	Paul	18/05/2006
AIN SUD FOOT	JEAN-JOSEPH	Whesley	09/07/2006
AIN SUD FOOT	SARTRE	Loan	05/01/2006
AIN SUD FOOT	TAMBWE	Enzo	03/11/2006
AS MISERIEUX TREVoux	VAGANEY WEIDMANN	Alan	17/01/2006

AS MONTREAL LA CLUSE	BREGIEIRO	Téo	04/11/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	COCA Y GUERRERO	Maxime	12/06/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LIEVIN	Lilian	08/04/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LOPEZ	Nathan	20/01/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	TUNCA	Emre	18/05/2006
BOURG SUD	CHAGRAOUI	Amine	17/01/2006
BOURG SUD	HAMMOU SABAANE	Elias	09/01/2006
CONCORDIA FC	BOUTELDJA	Nolan	19/08/2006
COTIERE MV	LEONE	Tom	14/05/2006
COTIERE MV	PEREZ	Jessim	16/11/2006
CS VIRIAT	BOULLY	Remi	01/01/2006
CS VIRIAT	BUATHIER	Paul	07/05/2006
CS VIRIAT	CADEL	Matthew	25/04/2006
ES REVERMontoise	PAGE	Mathis	02/03/2006
ESB MARBOZ	PHILIBERT	Quentin	05/08/2006
ESB MARBOZ	RODET	Johan	08/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	BERRY	Nathan	02/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CHAVANNE	Mathis	15/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	COLAS	Maxime	10/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CROZET	Charlie	18/02/2006
FBBP01	BAILLIVY	Noah	06/07/2006
FBBP01	BILLET	Mathis	22/01/2006
FBBP01	BUATOIS	Corentin	09/12/2006
FBBP01	CARRIERE	Sacha	04/03/2006
FBBP01	CHARBONNIER	Jeremy	10/05/2006
FBBP01	DIALLO	Amadouwoury	02/08/2006
FBBP01	DOUMAZ	Nahil	21/02/2006
FBBP01	GROSCARRET	Axel	25/05/2006
FBBP01	KRASNIQI	Lirian	28/06/2006
FBBP01	PAUGET	Tom	12/01/2006
FBBP01	PEYROT	Marius	14/04/2006
FBBP01	PIQUERAS	Enzo	30/10/2006
FC VEYLE SAONE	BEAUDET	Esteban	10/09/2006
FC VEYLE SAONE	BUELLET	Mylan	17/02/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	DA SILVA MARTINS	Lorenzo	30/03/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	FRANZETTI	Lucas	09/05/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	GONCALVES	Ruben	18/01/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	RETIERE	Mathis	06/01/2006
OYONNAX PVFC	ARLI	Nébi	08/10/2006
OYONNAX PVFC	OIJAGHBI	Sofiane	27/07/2006
OYONNAX PVFC	SIDIBE	Fode	20/06/2006
OYONNAX PVFC	SANTANA	Matteo	26/05/2006
US ARBENT MARCHON	GUTZVILLER	Nael	16/01/2006
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Majid	04/01/2006
US ARBENT MARCHON	KMIHA OUAHDANI	Bader	24/01/2006
Pôle Espoir :			
FBBP01	DEBOURG	Fabrizio	27/02/2006
FBBP01	LAFFONT	Louison	11/04/2006
Sortie du département :			
GF ALBANAIS 74	MICHELI	Lukas	09/03/2006
ANNECY FC	GALINDO	Luca	22/05/2006
JURA SUD FOOT	CHEMLI	Jibril	23/08/2006
JURA SUD FOOT	BAOUTA	Toufik	02/02/2006
FC LYON	COUPAMA	Eros	21/05/2006
FC VILLEFRANCHE	JACQUET DZONG	Hugo	01/06/2006
SUISSE	NAKIR SAILAH	Mohamed Amine	02/05/2006

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2005) – JOUEURS CONSERVES à l'issue de la saison :



Listing des joueurs U15 retenus pour le match de préparation face à l'ISERE **le mercredi 18 septembre** à Morestel (une convocation sera envoyée aux joueurs concernés).

CLUB	NOM	Prénom	Date de Naissance
AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005
AIN SUD FOOT	LAFAYE	Joris	07/04/2005
AS MISERIEUX TREVOUX	TORCHANE	Yanis	03/05/2005
AS MISERIEUX TREVOUX	CORGIER	Gabriel	24/04/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	HODAIFA	Samir	29/03/2005
COTIERE MV	PAVIOT	Louis	18/04/2005
COTIERE MV	PEREIRA	Mateo	15/10/2005
ESB MARBOZ	LUZY	Antoine	07/04/2005
FBBP01	BISLIMI	Valon	05/05/2005
FBBP01	KHALFOUN	Noeh	15/06/2005
FBBP01	MADAGASCAR	Gaetan	01/01/2005
FBBP01	MURO	Romain	03/06/2005
FBBP01	NDUWIMANA	Landry	18/10/2005
FBBP01	OZSOY	Semih	08/12/2005
FBBP01	PLAIDEAU	Adam	22/01/2005
FBBP01	ZACCAGNINO	Paolo	11/04/2005
FBBP01	ZARZAR	Chaib	13/03/2005
PLASTICS VALLEE FC	YUKSEL	Yavuz	05/05/2005
<u>Pôle Espoir :</u>			
FBBP01	MAYOUE	Samuel	18/05/2005
FBBP01	BOUNASSIR ROIDA	Ilias	01/02/2005
<u>Conservés mais non convoqué le 18/09 :</u>			
FBBP01	NASRI	Marwane	05/10/2005
<u>Phase de reprise :</u>			
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Mathis	22/02/2005
<u>A suivre :</u>			
FBBP01	LOUIS	Anthony	07/02/2005
<u>Non retenus pour la suite du parcours :</u>			
CS BELLEY	CAJON	Lucas	07/03/2005
FBBP01	MASIC	Ednan	25/03/2005
PLASTICS VALLEE FC	TOK	Yasin	07/01/2005
PLASTICS VALLEE FC	BELAN	Jean	06/07/2005

Formations d'éducateurs saison 2019/2020

	AOÛT / SEPTEMBRE 2019	OCTOBRE/ NOVEMBRE 2019	DECEMBRE 2019 / JANVIER 2020	FEBVRIER / MARS 2020	AVRIL 2020	MAI - JUIN 2020
Module GdB Initiation 2 jours			Samedi 7 et 14 Décembre lieu : DISTRICT			
Module U7 1 jour		Vendredi 1 Novembre lieu : à Déterminer				
Module JEUNES CADRES U9 2 jours		Lundi 21 et Mardi 22 Octobre lieu : à ST MARTIN DU MONT			Lundi 20 et Mardi 21 Avril lieu : à Déterminer	
Module JEUNES CADRES U11 2 jours		Lundi 28 et Mardi 29 Octobre lieu : à MARBOZ				
Module U9 2 jours		Vendredi 18 et Samedi 19 Octobre lieu : à Déterminer				
Module U11 2 jours				Samedi 1er et Samedi 8 Février lieu : à BELLIGNAT	Vendredi 10 et Samedi 11 Avril lieu : à Déterminer	
CFF 1 4 jours				Mercredi 26, Jeudi 27, Vendredi 28 et Samedi 29 Février lieu : DISTRICT		
Module U13 2 jours				Vendredi 21 et Samedi 22 Février lieu : à ST DIDIER / CHALARONNE		
Module U15 2 jours		Vendredi 18 et Samedi 19 Octobre lieu : à Déterminer				
CFF 2 4 jours			Vendredi 20, Samedi 21, Dimanche 22 et Lundi 23 Décembre lieu : DISTRICT			
Module U17-19 2 jours						
Module Seniors 2 jours						
CFF 3 4 jours			Vendredi 20, Samedi 21, Dimanche 22 et Lundi 23 Décembre lieu : DISTRICT			
CFF 4 4 jours					Lundi 4, Mardi 5, Mercredi 6 et Jeudi 7 Mai lieu : DISTRICT	
CERTIFICATION CFF1		Samedi 26 Octobre		Mercredi 11 Mars		Mercredi 27 Mai
CERTIFICATION CFF2-CFF3		Samedi 26 Octobre				Samedi 2 Mai Samedi 30 Mai
CERTIFICATION CFF4						Vendredi 29 Mai

Les inscriptions sur ces formations se font via le site internet du district : rubrique "formations"/"inscriptions".

Les clubs souhaitant accueillir des modules de formations d'éducateurs sont priés de prendre contact avec la Commission Technique à l'adresse mail suivante : fcicchilitti@ain.fff.fr

TRIMESTRE 1 : SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE

Module U9 : Vendredi 18 et Samedi 19 Octobre (lieu à déterminer) – 1 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

COT. MEXIMIEUX VILLIEU

MARECHAL Sylvain

Module U15 : Vendredi 18 et Samedi 19 Octobre (lieu à déterminer) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

IZERNORE

GOMES MOREIRA Danny

ST MARTIN DU MONT

VERNE Olivier

Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 21 et Mardi 22 Octobre (lieu à déterminer) – 0 Inscrit

Module U11 Jeunes Cadres : Lundi 28 et Mardi 29 Octobre (Marboz) – 0 Inscrit

Certification CFF1/2/3 : Samedi 26 Octobre (Viriat) – 17 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF1 :

MISERIEUX TREVOUX

BARES Arthur

ST DENIS AMBUTRIX

CARVALHO Maxime

BELLEGARDE CO

DELATTRE Kyllian

CS LAGNIEU

EL AMINE Soufiane

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

BIDIDI Philippe

BORGAT Kévin

GRAO Kévin

CFF2 :

BELLEGARDE CO

CHERUBIN Kenny

ATTIGNAT

BOZONNET Thibaut

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

HASAINÉ Mohamed

CFF3 :

BRESSE NORD

FONTAINE Stéphane

ST DENIS AMBUTRIX

MERCK Anthony

IZERNORE

GOMES MOREIRA Danny

ES TRINITE LYON

AGHEY Camille

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

NEOLAS Martin

SAADALLAH Brahim

SANVERT Pierre

Module U7 : Vendredi 1^{er} Novembre (lieu à déterminer) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

HAUTECOURT

CHANEL Thibaud

LACROIX Gérald

F.BOURG EN BRESSE PERONNAS

BIDIDI Philippe

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE, JANVIER & FEVRIER

Module GB Initiation : Samedi 7 et 14 Décembre (Viriat) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

COTIERE MV

CUGNO Corentin

DEBAY Stephan

PANAROTTO Stephane

CFF2 : Du vendredi 20 au Lundi 23 Décembre (Viriat) – 8 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER

ANGLADE Maxime

MASSON Cédric

BELLEGARDE CO

BENSEFIA Tarek

DELATTRE Kyllian

GRET Thomas

ST DENIS AMBUTRIX

CARVALHO Maxime

ATTIGNAT

PAKULA Alexandre

FC MAS RILLIER

MOLLICONE Rocco

CFF3 : Du vendredi 20 au Lundi 23 Décembre (Viriat) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER

AMBARKI Mohamed

CAMBIER Matthias

SCALMANA Jordan

BELLEGARDE CO

ALTUNISIK Ersin

CHERUBIN Kenny

LAGNIEU

EL AMINE Soufiane

Module U11 : Samedi 1er et 8 Février (Bellignat) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

BOCQUILLOD Lucie

ENNIOUI Abdelhakim

Module U13 : Vendredi 21 et Samedi 22 Février (St Didier sur Chalaronne) – 1 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

HAUTECOURT

FALAISE Hervé

CFF1 : Du mercredi 26 au samedi 29 Février (Viriat) – 6 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER

ANGLADE Maxime
SCALMANA Jordan

BELLEGARDE CO

BENSEFIA Tarek
GRET Thomas

O. SUD REVERMONT 01

ANDROUIN GIOVANNETTI Cédric

ATTIGNAT

PAKULA Alexandre

TRIMESTRE 3 : MARS, AVRIL & MAI**Certification CFF1 : Mercredi 11 Mars (Lieu à déterminer) – 1 Inscrit**

Pré-inscriptions effectuées :

BELLEGARDE CO

CHERUBIN Kenny

Module U11 : Vendredi 10 et Samedi 11 Avril (Lieu à déterminer) – 0 Inscrit**Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 20 et Mardi 21 Avril (lieu à déterminer) – 0 Inscrit****CFF4 : Du Lundi 4 au jeudi 7 Mai (Viriât) – 1 Inscrit**

Pré-inscriptions effectuées :

F.BOURG EN BRESSE PERONNAS

GRAO Kévin

Certification CFF2/3 : Samedi 2 Mai (Viriât) – 0 Inscrit**Certification CFF1 : Mercredi 27 Mai (Lieu à déterminer) – 0 Inscrit****Certification CFF4 : Vendredi 29 Mai (Viriât) – 4 Inscrits**

Pré-inscriptions effectuées :

FC DOMBES BRESSE

MAZUY Romain

ST DENIS AMBUTRIX

MERCK Anthony

VEYLE SAONE

CURSIO Maxime

VEYLE SAONE

OZCELIK Yusuf

Certification CFF2/3 : Samedi 30 Mai (Viriât) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF2 :

MISERIEUX TREVoux

BARES Arthur

CFF3 :

NANTUA

NUNES Filipe

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost, Patrick Teppe, Patrick Chêne

U13

Vous trouvez sur le site :

- **Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit.**

- **Le nouveau championnat U13** avec les montées et descentes entre chaque Phase établi sur le nombre d'équipes de la saison 2018 – 2019 soit 156 équipes.

3 Niveaux en 1^{ère} Phase :

D2 : poules A, B, C, D

D3 : poules E, F, G, H, I, J

D4 : poules K, L, M, N, O, P, Q, R

4 Niveaux en 2^e Phase : D1, D2, D3, D4 les 2 équipes de D1 classées premières de chaque poule pourront disputer un championnat interdistricts en 3^e Phase.

Les équipes réserves ne pourront pas disputer le championnat de D1 lors de cette Phase

4 Niveaux en 3^e Phase : D1, D2, D3, D4

Durant ce championnat, vous pourrez avoir plusieurs équipes dans un même Niveau sauf dans les 2 poules de D1 de la seconde Phase. Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres ne pourront pas accéder au niveau supérieur. Les Ententes ne pourront pas évoluer en D1 lors de la 2^e Phase.

Règlement U13 – Précisions

Les équipes réserves de D2 ne peuvent accéder à la D1 :

- si une équipe réserve termine dans les 3 premiers d'une même poule, c'est le 4^{ème} de cette poule qui accède à l'échelon supérieur.

- si 2 ou 3 réserves terminent dans les 3 premiers d'une même poule, ce sont le ou les meilleurs 4^{ème} d'une autre poule de même niveau qui accèdent à l'échelon supérieur.

- **Les Niveaux U13 pour la saison 2019 – 2020**

D2 : les 32 équipes de D1 et D2 de la saison passée. Il reste 4 places.

D3 : les 54 équipes de D3 de la saison précédente

D4 : Toutes les autres

- **Le règlement du Championnat U13**

- **Le calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U13, Plateau U13**

Modification :

Poule K : Retrait de Veyziat 2

Journée du 14 Septembre 2019 : Valserine 3 est exempt.

- Le calendrier par journée : **Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule**

U11

Vous trouvez sur le site :

- **Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit**
- **Notre proposition de Niveaux pour la saison 2019 – 2020**
- **La répartition des clubs pour les réunions « J’accompagne »**
- **Le calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U11, Plateau U11**

Nous essayons de le publier dès ce vendredi sinon lundi.

- **Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule**

Dans un premier temps une journée puis les suivantes.

U9

Vous trouvez sur le site :

- **Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit**
- **La répartition des clubs pour les réunions « J’accompagne »**
- **Le calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U9, Plateau U9**

Nous essayons de le publier dès lundi, mardi au plus tard.

- **Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule.**

Dans un premier temps une journée puis les suivantes.

U7

Vous trouvez sur le site :

- **Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit**
- **La répartition des clubs pour les réunions « J’accompagne »**
- **Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule.**

Dès que vous nous les faites parvenir avec les lieux des plateaux.

